

Retraités : une façon particulière d'appréhender les différences !

On se demandait pourquoi la Cour des Comptes préconisait de désindexer nos retraites pour réduire la dette publique ! Quelles retombées concrètes pour nos ex-présidents de la République après la fin de leur mandat et en retraite ? Cela coûte déjà aux contribuables d'après le journal « Le Monde » :

Une indemnité forfaitaire mensuelle de 6000 € euros ; une indemnité de retraite de 11500 euros ; une voiture et 2 chauffeurs, garde du corps ; un bureau avec 7 collaborateurs ; train et avion gratuit ; etc. Le tout à « vie » (...)

Quelques retraités en « question » ?